

É T A T S F I N A N C I E R S
de la
**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR
LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**
Pour l'exercice clos
LE 31 DÉCEMBRE 2008

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de la

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé/Canadian Health Research Services Foundation au 31 décembre 2008 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des apports reportés et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2008 ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
le 11 février 2009.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

LE 31 DÉCEMBRE 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2 063 963 \$	2 740 061 \$
Apports à recevoir de co-commanditaires (note 6)	1 060 390	1 236 669
Débiteurs	285 285	406 336
Charges payées d'avance	<u>171 185</u>	<u>185 307</u>
	3 580 823	4 568 373
PLACEMENTS (note 3)	86 248 361	104 464 657
IMMOBILISATIONS (note 4)	450 531	621 833
ACTIF DU RÉGIME DE RETRAITE (note 5)	<u>157 165</u>	<u>132 384</u>
	<u>90 436 880 \$</u>	<u>109 787 247 \$</u>
<u>PASSIF ET APPORTS REPORTÉS</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	630 797 \$	1 478 606 \$
Apports reportés de co-commanditaires (note 6)	1 953 349	1 441 276
Produits reportés	137 167	101 667
Tranche des obligations découlant des contrats de location- acquisition échéant dans moins d'un an		<u>28 554</u>
	<u>2 721 313</u>	<u>3 050 103</u>
AVANTAGE INCITATIF REPORTÉ, RELATIF À UN BAIL	<u>120 431</u>	<u>143 012</u>
	<u>2 841 744</u>	<u>3 193 115</u>
APPORTS REPORTÉS (note 7)		
Investi dans les immobilisations	450 532	593 277
Fonds général	67 676 514	81 699 262
Fonds de recherche en sciences infirmières	3 101 990	6 449 724
Fonds FORCES	<u>16 366 100</u>	<u>17 851 869</u>
	<u>87 595 136</u>	<u>106 594 132</u>
	<u>90 436 880 \$</u>	<u>109 787 247 \$</u>
Engagements (note 12)		

Au nom du Conseil:

.....
Sr Elizabeth Davis,
Présidente du conseil des fiduciaires

.....
Mme Maureen O'Neil,
Présidente

.....
M. Robert Smith,
Président du comité de finance et vérification

.....
Mme Nancy Quattrocchi,
Vice-présidente des services corporatifs

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

	Fonds général	Fonds de recherche en sciences infirmières	Fonds FORCES	Total 2008	Total 2007
PRODUITS					
Revenus des co-commanditaires	1 933 015 \$	1 109 813 \$		3 042 828 \$	3 428 853 \$
Autres revenus	130 822		140 000	270 822	402 933
Amortissement des apports reportés relatifs aux activités de l'exercice en cours	6 590 398	3 011 129	3 000 484	12 602 011	13 853 884
Amortissement des apports reportés relatifs aux immobilisations	<u>206 462</u>			<u>206 462</u>	<u>287 717</u>
	<u>8 860 697</u>	<u>4 120 942</u>	<u>3 140 484</u>	<u>16 122 123</u>	<u>17 973 387</u>
CHARGES					
Objectif stratégique 1,0 - Création de nouvelles connaissances	1 903 156	1 014 089		2 917 245	3 218 928
Objectif stratégique 2,0 - Développement des capacités	1 848 416	1 321 977		3 170 393	2 231 641
Objectif stratégique 3,0 - Diffusion	1 089 299	10 000		1 099 299	2 089 336
Objectif stratégique 4,0 - Utilisation des recherches	549 972		2 392 443	2 942 415	3 388 098
Administration	<u>2 642 369</u>	<u>469</u>		<u>2 642 838</u>	<u>3 055 468</u>
	8 033 212	2 346 535	2 392 443	12 772 190	13 983 471
Amortissement des immobilisations	206 462			206 462	287 717
Frais de gestion des placements	105 159	4 803	75 207	185 169	273 346
Quote-part des coûts indirects	<u>(1 332 625)</u>	<u>659 791</u>	<u>672 834</u>		
Total des charges de la Fondation	7 012 208	3 011 129	3 140 484	13 163 821	14 544 534
Charges liées aux programmes des co-commanditaires	<u>1 848 489</u>	<u>1 109 813</u>		<u>2 958 302</u>	<u>3 428 853</u>
	<u>8 860 697</u>	<u>4 120 942</u>	<u>3 140 484</u>	<u>16 122 123</u>	<u>17 973 387</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES APPORTS REPORTÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

	Investi dans les immobili- sations	Fonds général	Fonds de recherche en sciences infirmières	Fonds FORCES	Total 2008	Total 2007
Solde, au début de l'exercice	593 277 \$	81 699 262 \$	6 449 724 \$	17 851 869 \$	106 594 132 \$	116 084 632 \$
Amortissement des immobilisations	(206 462)				(206 462)	(287 717)
Acquisitions d'immobilisations	35 040	(35 040)				
Gain découlant de la cession d'immobilisations	123	(123)				
Remboursements des obligations découlant des contrats de location- acquisition	28 554	(28 554)				
Transfert du projet "Concours public de subventions" aux Instituts de recherche en santé au Canada		6 488	269		6 757	15 627
Amortissement des apports reportés		(6 590 398)	(3 011 129)	(3 000 484)	(12 602 011)	(13 853 884)
Revenu de placement (note 8)		7 005 425	319 988	935 607	8 261 020	7 537 921
Perte nette non-réalisée sur placements survenue au cours de l'exercice (note 8)		(14 380 546)	(656 862)	579 108	(14 458 300)	(2 902 447)
Solde à la fin de l'exercice	450 532 \$	67 676 514 \$	3 101 990 \$	16 366 100 \$	87 595 136 \$	106 594 132 \$

(voir notes ci-jointes)

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
ENCAISSE PROVENANT (UTILISÉE) PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	\$	\$
Éléments sans incidence sur l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations	206 462	287 717
Amortissement des apports reportés relatifs aux immobilisations	(206 462)	(287 717)
Amortissement des apports reportés relatifs aux activités de l'exercice en cours	(12 602 011)	(13 853 883)
Amortissement de l'avantage incitatif reporté relatif à un bail	(22 581)	(22 580)
Gain (perte) découlant de la cession d'immobilisations	(123)	1 727
	<u>(12 624 715)</u>	<u>(13 874 736)</u>
Variations au niveau des actifs et passifs:		
Apports à recevoir des co-commanditaires	176 279	136 707
Augmentation des débiteurs	121 051	73 409
Augmentation des charges payées d'avance	14 122	57 679
Actif du régime de retraite	(24 781)	6 898
Diminution des créditeurs et frais courus	(847 809)	(1 102 858)
Diminution des apports reportés des co-commanditaires	512 073	322 689
Produits reportés	<u>35 500</u>	<u>(9 466)</u>
Encaissement net provenant des activités d'exploitation	<u>(12 638 280)</u>	<u>(14 389 678)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations	(35 040)	(81 278)
Remboursement des obligations découlant des contrats de location-acquisition	(28 554)	(35 960)
Retraits tirés des placements	11 873 267	15 086 819
Activités liées aux placements	<u>152 509</u>	<u>229 810</u>
Encaissement net provenant des activités d'investissement	<u>11 962 182</u>	<u>15 199 391</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(676 098)	809 713
ENCAISSE au début de l'exercice	<u>2 740 061</u>	<u>1 930 348</u>
ENCAISSE à la fin de l'exercice	<u>2 063 963</u> \$	<u>2 740 061</u> \$

(voir notes ci-jointes)

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

La Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (la "Fondation") a été établie pour contribuer à améliorer la qualité et l'efficacité des soins de santé au Canada en finançant la recherche sur les services de santé au Canada et en diffusant les connaissances ainsi obtenues. La Fondation est un organisme de charité enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exemptée de l'impôt sur le revenu. La Fondation a débuté ses activités au cours de l'exercice 1997 et elle est constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes.

Dans le budget fédéral de 1996, le gouvernement autorisait Santé Canada à verser 55 000 000 \$ à la Fondation sur une période de cinq ans. En vertu de la même entente, le Conseil de recherches médicales ("CRM") a convenu de verser à la Fondation une subvention de 10 000 000 \$, et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada ("CRSH") a convenu de lui verser une subvention de 1 500 000 \$ au cours de cette même période de cinq ans. En 1999, le gouvernement fédéral a contribué 35 000 000 \$ à la Fondation afin de lui permettre de participer dans les Instituts de recherche en santé du Canada, ainsi qu'une somme additionnelle de 25 000 000 \$ afin d'appuyer la recherche en sciences infirmières sur une période de dix ans. En 2003, le gouvernement a fait un apport de 25 000 000 \$ à la Fondation aux fins de la mise en oeuvre du programme de Formation en recherche pour cadres qui exercent dans la santé ("FORCES") sur une période de treize ans.

L'objectif de la Fondation est d'utiliser son financement afin d'obtenir des contributions de tierces parties pour effectuer de la recherche, notamment des décideurs du système des soins de santé. À cette fin, un certain nombre de tiers co-commanditaires sont recrutés pour contribuer aux fonds de recherche des participants admissibles, tels qu'ils ont été identifiés par la Fondation. Ces contributions sont normalement réservées aux chercheurs d'une province particulière qui travaillent sur un thème particulier ou qui font des recherches sur un sujet bien défini. En 1999, la Fondation a accepté de gérer les fonds pour les tiers co-commanditaires s'ils le désiraient.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) *Comptabilité par fonds*

Les comptes de la Fondation sont tenus selon la comptabilité par fonds d'après la méthode du report s'appliquant aux organismes sans but lucratif. Les ressources reçues et passées en charges sont classées, aux fins de la comptabilisation et de la présentation de l'information, dans des fonds cadrant avec les objectifs précisés par les donateurs.

(i) Fonds général

Le Fonds général présente les produits et les charges liés aux activités de recherche, à la prestation des programmes et à l'administration.

(ii) Fonds de recherche en sciences infirmières

Le Fonds de recherche en sciences infirmières présente les produits et les charges directement liés à la recherche en sciences infirmières ou à la recherche entreprise par les infirmiers et infirmières. Les coûts indirects, qui regroupent les frais d'administration et l'amortissement des immobilisations, sont répartis au Fonds de recherche en sciences infirmières en fonction d'un pourcentage des coûts normalisés revenant directement au Fonds.

(iii) Formation en recherche pour cadres qui exercent dans la santé

Le Fonds Formation en recherche pour cadres qui exercent dans la santé ("FORCES") présente les produits et les charges directement liés au programme FORCES. Les coûts indirects, qui regroupent les frais d'administration et l'amortissement des immobilisations, sont répartis au Fonds FORCES en fonction d'un pourcentage des coûts normalisés revenant directement au Fonds.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - suite

b) *Constatation des produits*

La Fondation utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports sont constatés à titre de produits du fonds approprié durant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis à titre de produits à un taux semblable aux taux d'amortissement pour les immobilisations correspondantes.

La Fondation reçoit des contributions de tiers co-commanditaires pour financer des initiatives de recherche. Les produits des co-commanditaires sont reportés et amortis à titre de produits à mesure que les charges sont engagées.

Le revenu de placement gagné par le Fonds de recherche en sciences infirmières et le Fonds FORCES, qui doit être affecté aux activités de recherche, est comptabilisé à titre d'ajout au fonds respectif à l'état de l'évolution des apports reportés. Les autres revenus de placement sont comptabilisés à titre d'ajout au Fonds général.

c) *Placements*

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur marchande. La Fondation a une stratégie de placement pour le Fonds général et le Fonds de recherche en sciences infirmières qui cible la composition suivante pour le portefeuille: 35% en titres à revenu fixe, 35% en titres de participations et 30% en titres négociables au rendement absolu. La stratégie de placement pour le fonds FORCES dicte une composition de 100% en titres à revenu fixe.

En 2007, le Ministre des finances du gouvernement du Canada a développé une stratégie de gestion des placements pour les organisations qui reçoivent du financement d'avance du gouvernement. La Fondation a révisé cette stratégie et a décidé d'exécuter un plan de transition qui alignerait la composition présente de son portefeuille avec cette nouvelle stratégie. Ce plan sera réalisé au cours d'une période de cinq ans.

L'achat et vente des placements sont comptabilisés à la date de règlement.

d) *Instruments financiers dérivés*

La Fondation détient certains instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers ne sont pas constatés dans les états financiers lors de leur création. La valeur comptable de ces instruments financiers dérivés, qui se compose de gains et pertes non réalisés, est incluse dans les placements inscrits à l'État de la situation financière. Les gains et pertes sont constatés au moment du règlement des instruments financiers dérivés.

e) *Immobilisations et amortissement*

Les immobilisations achetées sont inscrites au coût. Les réparations et les frais d'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Fondation de fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants:

Logiciels informatiques	3 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement de téléphone	4 ans
Mobilier	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - suite

f) Contrats de location

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location-acquisition ou de contrats de location-exploitation. Les contrats de location-acquisition permettent le transfert substantiel des avantages et des risques de propriété au preneur. Les actifs acquis en vertu des contrats de location-acquisition sont amortis aux taux décrits à la note 1(e). Les obligations constatées au titre des contrats de location-acquisition sont réduites par la portion de capital des paiements de location. La portion des intérêts théoriques des paiements de location est passée en charges.

g) *Avantage incitatif reporté relatif à un bail*

La valeur reçue par la Fondation, soit une période sans loyer pour des locaux loués, est reportée et amortie sur la durée du bail.

h) *Régime de retraite des employés*

La Fondation offre un régime de retraite à prestations déterminées à ses employés. Les prestations sont fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur sa rémunération. Le coût de ce régime est présentement financé par la Fondation et ses employés admissibles.

Le coût des prestations de retraite déterminées gagnées par les employés est déterminé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, et il est passé en charges au fur et à mesure que les services sont rendus. Ce coût est déterminé par calculs actuariels, compte tenu des hypothèses les plus probables de la Fondation quant au rendement prévu des placements du régime, à la progression des salaires, à la mortalité des participants, aux cessations d'emploi ainsi qu'à l'âge de départ à la retraite des employés. Les rajustements découlant des modifications apportées au régime, les gains et pertes actuariels et les modifications des hypothèses sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe d'employés. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de capitalisation a été effectuée le 1er juin 2008, et la prochaine évaluation requise sera faite en date du 1er juin 2011.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur l'actif du régime découlent de l'écart entre le rendement réel de l'actif du régime pour une période donnée et le rendement prévu de l'actif du régime pour la même période. Afin de calculer le rendement prévu de l'actif du régime, cet actif est évalué à sa juste valeur. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur les obligations au titre des prestations découlent des écarts existant entre les résultats réels et les prévisions ainsi que des variations survenant dans les hypothèses actuarielles servant à déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du montant net des gains actuariels (pertes actuarielles) cumulé(e)s dépassant 10% des obligations au titre des prestations ou de la juste valeur de l'actif du régime, selon le montant le plus élevé des deux, est amorti en fonction de la durée moyenne des années de service restantes des participants actifs.

i) *Devises étrangères*

Les actifs et passifs monétaires en devises sont convertis aux taux en vigueur à la date de l'État de la situation financière. Les actifs et passifs non-monétaires sont inscrits au taux de change historique. Les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur au moment de l'opération.

j) *Utilisation d'estimations*

La présentation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les éléments d'actifs et de passifs déclarés et sur les éléments d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les produits et les charges déclarés au cours de la période. Il pourrait y avoir un écart entre les résultats réels et ces estimations. Ces estimations sont revues une fois l'an et, à mesure que des rajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation applique les chapitres 3855 et 3861 du Manuel de l'ICCA qui discutent de la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir au sujet des instruments financiers et des dérivés non-financiers inclus dans les états financiers.

Les instruments financiers de la Fondation sont présentés ci-dessous:

(i) Encaisse et contrats de change à terme:

L'encaisse et les contrats de change à terme sont classés comme étant des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leurs justes valeurs et les changements dans leurs justes valeurs sont comptabilisés dans l'État de l'évolution des apports reportés.

(ii) Apports à recevoir des co-commanditaires et débiteurs:

Les apports à recevoir des co-commanditaires et des débiteurs sont classés comme étant des prêts et créances. Les apports à recevoir des co-commanditaires sont évalués au coût après amortissement, qui est généralement le montant comptabilisé initialement moins la provision pour créances douteuses.

(iii) Placements:

Les instruments financiers dérivés de la Fondation sont classés comme étant des actifs financiers détenus à des fins de transaction et ils sont évalués à leurs justes valeurs tel que requis par les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Tous les autres placements ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction par la direction de la Fondation et sont évalués à leurs justes valeurs. Ces placements ne satisfont pas à la définition des actifs financiers détenus à des fins de transaction puisqu'ils ne sont pas détenus pour tirer un profit des fluctuations à court terme. Cependant, la direction a désigné ces placements comme étant des actifs financiers détenus à des fins de transactions parce que ceci a comme résultat l'évaluation des placements à leurs justes valeurs, tel que requis par les principes comptables généralement reconnus du Canada, tandis que la complexité associée à l'évaluation et à la présentation de l'information de la juste valeur est réduite.

Les justes valeurs des placements sont déterminées par rapport aux valeurs publiées par les marchés boursiers à la fin de l'exercice. Pour les placements dans des fonds collectifs, pour lesquels une valeur marchande n'est pas disponible, la juste valeur représente la quote-part de la Fondation de la juste valeur des actifs nets collectifs sous-jacents à la fin de l'exercice.

(iv) Crédoiteurs et frais courus:

Les crédoiteurs et frais courus sont classés comme étant des autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût net après amortissement qui est généralement le montant comptabilisé initialement.

Juste valeur:

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, des apports à recevoir des co-commanditaires, des crédoiteurs et frais courus et des obligations découlant des contrats de location-aquisition équivaut approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance relativement courte de ces instruments.

Les placements sont présentés à leur juste valeur marchande, tel que décrit dans les notes.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

3. PLACEMENTS

	2008		2007	
	Valeur marchande	Valeur aux livres	Valeur marchande	Valeur aux livres
Trésorerie et équivalents	11 766 363 \$	11 766 363 \$	753 977 \$	753 977 \$
Titres de participation	30 771 378	35 801 984	54 257 568	50 026 840
Titres à revenu fixe	47 376 068	45 733 669	46 980 811	46 311 671
Instruments financiers dérivés	(3 665 448)	-	2 472 301	-
	<u>86 248 361 \$</u>	<u>93 302 016 \$</u>	<u>104 464 657 \$</u>	<u>97 092 488 \$</u>

Les placements sont gérés à titre de fonds en gestion commune par des gestionnaires de placement professionnels sous la direction du Comité des placements relevant du Conseil des fiduciaires. Les placements se composent de ce qui suit:

(a) Trésorerie et équivalents:

La trésorerie et équivalents sont composés d'encaisse et de titres de créance qui portent intérêt à des taux variés et dont l'échéance initiale est de moins de 90 jours.

(b) Titres de participation:

Cette catégorie regroupe des actions ordinaires et des actions privilégiées de sociétés cotées en bourse ou des fonds qui se concentrent sur des titres de participation. Ces instruments financiers sont assujettis aux fluctuations des marchés et des taux de change.

(c) Titres à revenu fixe:

Cette catégorie regroupe des obligations des gouvernements canadien et américain ainsi que des obligations commerciales ou des fonds qui se concentrent sur des titres à revenu fixe qui portent intérêts à des taux variés et dont les dates d'échéance varient également. Les titres à revenu fixe ont des taux d'intérêt effectifs qui varient entre 2,75% et 9,75% avec les dates d'échéance qui varient entre six mois et trente ans. La valeur de ces titres est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêts et des taux de change.

(d) Instruments financiers dérivés:

La Fondation a conclu un contrat à terme dans le cadre d'une stratégie de placement visant à réduire ses risques en matière de fluctuations de la valeur des dollars américain et canadien.

Le contrat à terme oblige la Fondation à vendre des dollars américains et à acheter des dollars canadiens dans l'avenir à des taux de change prédéterminés. Le degré de risque de change lié à la devise américaine est déterminé par les placements de la Fondation dans des actions américaines. La politique de la Fondation est de conclure des contrats de change à terme pour couvrir de 45% à 55% des risques liés au dollar américain. La Fondation a l'intention de contrer toute perte liée à l'échéance du contrat à terme en vendant une partie de ses placements en dollars américains.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

4. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations se composent de ce qui suit:

	2008		2007	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Logiciels informatiques	383 021 \$	266 955 \$	380 859 \$	198 011 \$
Équipement informatique et autres	707 826	646 150	685 056	579 334
Mobilier	305 788	283 910	296 317	261 766
Améliorations locatives	477 176	226 265	477 176	178 464
	<u>1 873 811</u>	<u>1 423 280 \$</u>	<u>1 839 408</u>	<u>1 217 575 \$</u>
Amortissement cumulé	<u>1 423 280</u>		<u>1 217 575</u>	
	<u>450 531 \$</u>		<u>621 833 \$</u>	

Le coût global des immobilisations acquises au cours de l'exercice s'est élevé à 35 040 \$ (81 278 \$ en 2007).

5. ACTIF DU RÉGIME DE RETRAITE

Le rapprochement entre l'état de capitalisation du régime de retraite à prestations déterminées et le montant constaté dans les états financiers est le suivant:

	2008	2007
Juste valeur de l'actif du régime	3 432 271 \$	4 365 391 \$
Obligations au titre de prestations constituées	<u>4 214 989</u>	<u>4 910 679</u>
État de capitalisation - déficit du régime	(782 718)	(545 288)
Solde de la perte actuarielle non amortie	<u>939 883</u>	<u>677 672</u>
Actif du régime de retraite	<u>157 165 \$</u>	<u>132 384 \$</u>

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

5. **ACTIF DU RÉGIME DE RETRAITE - suite**

Les hypothèses importantes utilisées pour comptabiliser le régime à prestations déterminées au 31 décembre sont les suivantes:

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Obligations au titre des prestations constituées au 31 décembre:		
Taux d'escompte	6,00%	5,18%
Taux de croissance de la rémunération	3,50%	3,50%
Coûts des prestations pour les exercices terminés le 31 décembre:		
Taux d'escompte	6,00%	5,18%
Taux de rendement à long terme prévu sur les actifs du régime	7,00%	7,00%
Taux de croissance de la rémunération	3,50%	3,50%
Coûts des avantages sociaux futurs constatés au cours de l'exercice		
	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Charge nette au titre du régime	<u>296 891 \$</u>	<u>352 543 \$</u>

Le total des montants en espèces constatés comme payés ou à payer pour les avantages sociaux futurs, c'est-à-dire les cotisations de l'employeur au régime à prestations déterminées, s'est établi à 321 672 \$ (345 645 \$ en 2007). Les contributions des employés au régime à prestations déterminées s'élevaient à 184 526 \$ (2007 - 375 360 \$) et les prestations de retraite versées au cours de l'exercice s'élevaient à 852 281 \$ (2007 - 1 207 169 \$).

6. **APPORTS À RECEVOIR (REPORTÉES) DE CO-COMMANDITAIRES**

Pour certaines de ces initiatives, la Fondation reçoit des apports de co-commanditaires non-liés. La Fondation constate les produits de ces apports quand les fonds sont versés. La nature et les montants relatifs à ces apports affectés sont comme suit:

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Apports affectés à recevoir de co-commanditaires (contributions reportées de co-commanditaires) au début de l'exercice - net	(204 607) \$	254 789 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	(3 719 509)	(3 514 916)
Montants reconnus aux produits	<u>3 031 157</u>	<u>3 055 520</u>
Apports affectés à recevoir de co-commanditaires (contributions reportées de co-commanditaires), à la fin de l'exercice - net	<u>(892 959) \$</u>	<u>(204 607) \$</u>
Démontré à l'État de la situation financière de la Fondation comme suit:		
	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Apports à recevoir de co-commanditaires		
Instituts de recherche en santé du Canada	1 026 740 \$	1 236 669 \$
Autres	<u>33 650</u>	<u> </u>
	<u>1 060 390</u>	<u>1 236 669</u>
Apports reportés de co-commanditaires		
Instituts de recherche en santé du Canada	923 414	544 841
Ministère de la santé et des soins de longue durée de l'Ontario	188 387	190 390
Autres	<u>841 548</u>	<u>706 045</u>
	<u>1 953 349</u>	<u>1 441 276</u>
Apports à recevoir de co-commanditaires (contributions reportées de co-commanditaire), à la fin de l'exercice - net	<u>(892 959) \$</u>	<u>(204 607) \$</u>

.../8

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

7. APPORT REPORTÉS

Tous les apports reportés de la Fondation sont assujettis à des restrictions d'origine externe conformément aux ententes de financement conclues. Le revenu de placement qui sera gagné sur les subventions reçues du Gouvernement du Canada est également affecté. Par conséquent, les actifs nets de la Fondation sont reportés et constatés à titre de revenu au fur et à mesure que des dépenses sont engagées. Ainsi, il n'a jamais de solde d'actif net.

8. REVENU DE PLACEMENT

Le revenu de placement est composé des éléments suivants:

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Intérêts et dividendes	2 748 307 \$	3 037 907 \$
Gain sur la vente de placements	3 680 431	5 145 495
Gains sur les instruments financiers dérivés	1 832 282	312 728
Gain sur le change des devises (perte)	<u> </u>	<u>(958 209)</u>
	<u>8 261 020 \$</u>	<u>7 537 921 \$</u>

La perte nette non-réalisée sur les placements au cours de l'exercice se compose de ce qui suit:

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Revenus de placements non-réalisés (pertes)	(8 320 551) \$	(5 374 748) \$
Gains (pertes) non-réalisés sur les instruments financiers dérivés	<u>(6 137 749)</u>	<u>2 472 301</u>
	<u>(14 458 300) \$</u>	<u>(2 902 447) \$</u>

9. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Les chiffres correspondants furent reclassés tel que nécessaire pour les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'exercice en cours.

10. PRISES DE POSITION RÉCENTES DE COMPTABILITÉ

En décembre 2008, l'ICCA a décidé de reporter l'exigence pour les organismes sans but lucratif d'adopter les chapitres 3862 (Instruments financiers - information à fournir) et 3863 (Instruments financiers - présentation) du Manuel afin de les autoriser à continuer d'appliquer le chapitre 3861 (Instruments financiers - information et présentation). Puisque de nouvelles normes sur les instruments financiers pour les organismes sans but lucratif paraîtront ultérieurement, l'organisation a décidé de continuer l'application du chapitre 3861 et n'a pas adopté les chapitres 3862 et 3863, suite à cette prise de position par l'ICCA.

En septembre 2008, l'ICCA a publié le chapitre 4470 du Manuel (Ventilation des charges des organismes sans but lucratif- information à fournir). Cette norme entre en vigueur pour les exercices débutant à compter du 1er janvier 2009 et s'appliquera à l'organisation à la fin de l'exercice 2009. Ce nouveau chapitre fournit des recommandations sur les informations à fournir en ce qui concerne la ventilation des frais de levées de fonds et des charges de fonctionnement général. L'organisation évalue présentement l'impact de cette nouvelle norme sur l'information à fournir dans ses états financiers.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

11. PRÉSENTATION DU CAPITAL

La Fondation définit son capital comme étant le total des soldes du Fonds général et des Fonds affectés qui sont classés comme apports reportés et l'État de la situation financière. Les objectifs de la Fondation en ce qui concerne la gestion de son capital sont de se plier aux restrictions imposées et maintenir une balance de fonds de fonctionnement suffisante pour financer ses opérations en cours. La Fondation contrôle ses exigences et objectifs en matière de capital par son processus budgétaire, son processus de révision d'états financiers et par des révisions détaillées des termes et des conditions de ses accords de financement. Les restrictions externes imposées sur ces contributions sont décrites dans la note 7. La Fondation est aussi sujette à des restrictions externes sur son capital en ce qui concerne les exigences sur le financement du régime de retraite dictées par la réglementation ci-rapportant. La Fondation prend en considération ces exigences en suivant les recommandations de financement fournies par l'actuaire. Le conseil des fiduciaires croit que l'organisation a adhéré à toutes les restrictions qui lui sont imposées par des sources externes.

12. ENGAGEMENTS

(a) Activités de fonctionnement:

La Fondation est tenue de faire des paiements en vertu de contrats de location-exploitation pour ses locaux. Aux taux courants pour les frais d'exploitation, le montant du loyer est de près de:

2009	411 000 \$
2010	411 000
2011	411 000
2012	411 000
2013 et par la suite	<u>468 000</u>
	<u>2 112 000 \$</u>

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation a signé un engagement pour un bail pour ses locaux. Il est commun dans ce type de transaction que la Fondation, étant locataire, indemnise le bailleur pour les risques et obligations qui pourraient découler de l'utilisation des locaux. Les passifs éventuels pouvant découler de ces indemnisations ne peuvent pas être raisonnablement estimés. La Fondation possède de l'assurance responsabilité civile afin de minimiser les risques financiers rattachés à ces indemnisations.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

12. ENGAGEMENTS - suite

(b) Subventions:

La Fondation remet des fonds aux chercheurs dans les domaines des services de la santé et des soins infirmiers. Les engagements de la Fondation relativement à ces subventions au 31 décembre 2008 sont les suivants:

	Prix en Lettres	Centres régionaux de mentorat	Courtiers du savoir	Partenariat en soins infirmiers	Centres régionaux de formation	Chaires	Concours public de subvention	Bourses post-doctorales	Partenariats pour améliorations au système de santé	Prix LEAD	Prix REISS	Total
2009	92 152 \$	180 000 \$	10 000 \$	535 000 \$	760 500 \$	1 573 933 \$	16 950 \$	593 833 \$	174 919 \$	104 167 \$	2 054 270 \$	6 095 724 \$
2010	-	180 000	-	-	754 500	838 998	-	476 562	66 334	458 334	1 493 399	4 268 127
2011	-	180 000	-	-	542 583	246 307	-	160 424	33 001	854 167	1 166 946	3 183 428
2012	-	180 000	-	-	58 375	92 500	-	-	-	1 000 000	594 593	1 925 468
2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	791 666	145 833	937 499
	<u>92 152 \$</u>	<u>720 000 \$</u>	<u>10 000 \$</u>	<u>535 000 \$</u>	<u>2 115 958 \$</u>	<u>2 751 738 \$</u>	<u>16 950 \$</u>	<u>230 819 \$</u>	<u>274 254 \$</u>	<u>3 208 334 \$</u>	<u>5 455 041 \$</u>	<u>16 410 246 \$</u>

D'autres commanditaires ont également conclu des engagements relativement aux programmes ci-dessus, toutefois ces engagements ne sont pas inclus dans ces états financiers.